



Habilitations mécaniques et électriques		HABILI- 2
Nombre de stagiaires maximum 6 à 10	Durée de la formation 1 à 5 jours (en fonction niveau d'habilitation recherché)	Lieu de la formation Bordeaux ou site client

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT & HTA & HTB, et mécaniques, lors de travaux, d'interventions ou de manœuvres de consignation à réaliser dans des zones présentant des risques électriques et mécaniques, dans le respect, entres autres, des prescriptions de la norme NF C18-510.

2. PERSONNES CONCERNEES

Opérateurs, techniciens d'exploitation ou de maintenance, techniciens de laboratoire, intervenants en milieux industriels, sur les ouvrages de production, de transport, de distribution d'énergie électrique.

3. PRE REQUIS

Maîtriser les lois d'électricité d'un niveau minimum au BEP ou expérience professionnelle équivalente.

4. CONTENU* DE LA FORMATION

A définir en fonction des niveaux d'habilitations électriques et mécaniques :

Évolution de la réglementation en électricité

Distribution électrique : les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les opérations électriques (travaux moyens de protection individuels et collectifs

Les différents types de consignations électriques BT – HTA – HTB et mécaniques, les documents de consignation et de déconsignation

Utilisation des matériels et des outillages de sécurité. Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Des exercices pratiques indiqués par la norme sont à réaliser sur les installations du client ou des installations pédagogiques représentatives des installations réelles

5. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Le suivi qualitatif et l'évaluation se feront au passage des points clés au travers d'exercices d'application.

Un exercice d'évaluation sera réalisé en début et en fin de stage.

Une synthèse sera animée à la fin du stage par le client.

Système de classification des habilitations électriques			
1er caractère	2e caractère	3e caractère	Attributs
B : basse tension	0 : opération d'ordre non électrique	T : travaux sous tension	Essai
H : haute tension	1 : exécutant opération d'ordre électrique	V : travaux au voisinage	Vérification
	2 : chargé de travaux	N : nettoyage sous tension	Mesurage
	C : consignation	X : spéciale	Manœuvre
	R : intervention d'entretien et de dépannage		
	S : intervention de remplacement et de raccordement		
	E : opérations spécifiques		
	P : photovoltaïque		

*Contenu modifiable et adaptable sur demande